

A la demande de plusieurs membres du district, cette note apporte un éclairage sur quelques points d'organisation de nos structures, sur les rôles et responsabilités du gouverneur, sur les procédures disciplinaires, sur le rôle et la mission de la commission ESSOR.

Structures

Le Rotary International est structuré de façon fédérale, les membres du RI ce sont les clubs. Et il s'est doté d'un fonctionnement démocratique.

Les clubs élisent un président,

les présidents élisent un gouverneur ;

et un collège d'anciens mais récents gouverneurs (non éligibles) proposent au RI le nom de leur nouvel administrateur de zone, parmi ceux dont la candidature est proposée par des clubs

Les administrateurs élisent le président International.

Il y a 17 administrateurs, représentant chacun 2 zones, le monde est réparti en 34 zones, avec au moins 30000 rotariens, de secteurs géographiques et linguistiques homogènes.

Les 26000 français membres des 1088 clubs métropolitains, plus Andorre et Monaco, regroupés dans 18 districts constituent la zone 14A

La Belgique et le Luxembourg, la zone 14B

Ensemble ils constituent la zone 14, notre administrateur représente les zones 14 et 15 (Italie), pour 2 ans Massimo Ballotta vient de succéder à Alain Van de Poel, qui était belge.

Dans 2 ans, les 2 zones seront représentées par un past gouverneur français, dont le processus électoral vient de commencer, vous avez reçu l'appel à proposition de candidature.

Au cours des 30 ans de vie de ce district, sur les 4 mandats d'administrateur confiés à un français, 2 ont été élus parmi les membres de notre district.

Nous avons la chance au sein du district de bénéficier des avis éclairés de Gérard Alloneau, du club de Parthenay, qui fut administrateur du Rotary International 2016-2018. Un peu plus tard, Jean Marc Chataignier du club de Cholet fut à son tour élu à cette fonction prestigieuse, comme vous le savez il est décédé avant d'avoir pu entrer en fonction.

LE DISTRICT

Le Rotary International, dès les débuts de son expansion après la 1^{ère} guerre mondiale, a fait le choix d'organiser son réseau à travers des districts, 525 actuellement.

Vous savez que nous sommes régis par 2 documents le manuel de procédures 78 pages, et le code of policies 486 pages, tout y est règles pour le board, pour les districts ou les clubs.

Documents disponibles sur myrotary en français

Le Gouverneur représente le président international sur le territoire du district.

Quelle est sa mission, : extrait article 16.030 du manuel de procédures

16.030. Responsabilités du gouverneur.

Le gouverneur représente le R.I. dans son district et remplit ses fonctions sous le contrôle du conseil d'administration. Il motive les clubs et favorise la continuité en travaillant avec les

promotions successives de dirigeants de district afin d'avoir des clubs performants.

Le gouverneur est responsable de :

a) créer des clubs

b) renforcer les clubs

c) promouvoir la croissance des effectifs

d) collaborer avec les dirigeants de district et de club pour encourager :

1. la participation à un plan de leadership de district développé par le conseil d'administration

2. la promotion du plan stratégique du R.I.

3. la participation aux programmes de subventions de la Fondation Rotary.

e) faire avancer le But du Rotary en faisant preuve de leadership et en supervisant les clubs du district

j'en profite pour rappeler les buts du Rotary (manuel de procédure page 3)

BUT DU ROTARY

Le Rotary a pour objectif de cultiver l'idéal de servir auquel aspire toute profession honorable et, plus particulièrement, s'engage à :

Premièrement. Mettre à profit les relations et contacts pour servir l'intérêt général.

Deuxièmement. Observer des règles de haute probité dans l'exercice de toute profession, reconnaître la dignité de toute occupation utile, considérer la profession de chaque Rotarien comme un vecteur d'action au service de la société.

Troisièmement. Appliquer l'idéal de servir dans la vie privée, professionnelle et publique.

Quatrièmement Faire progresser l'entente entre les peuples, l'altruisme et le respect de la paix par le biais de relations amicales entre les membres des professions, unis par l'idéal de servir. (SRI 3 ; STRC 5).

f) soutenir la Fondation

g) favoriser de bonnes relations entre les Rotary clubs et les clubs Rotaract, et entre ces clubs et le R.I.

h) organiser et présider une conférence du district (si organisée) et assister son successeur dans la préparation du séminaire de formation des présidents élus et du séminaire de formation des dirigeants de club

i) organiser une visite officielle par an, multiclubs ou non, pour :

1. discuter de questions rotariennes importantes

2. s'occuper des clubs en difficulté

3. encourager les Rotariens à participer aux actions

4. s'assurer que les statuts et règlement intérieur des clubs sont conformes aux directives du Rotary International et particulièrement mis à jour après les Conseils de législation

5. et saluer personnellement les contributions exceptionnelles de certains Rotariens du district.

j) publier une communication mensuelle à l'intention des clubs

k) soumettre rapidement les rapports demandés par le président ou le conseil d'administration du R.I.

l) communiquer à son successeur, avant l'Assemblée internationale, des renseignements complets sur le fonctionnement des clubs et les mesures qu'il préconise pour en renforcer l'efficacité

m) s'assurer que les nominations et élections s'effectuent conformément aux statuts, règlement intérieur et lignes de conduites du R.I.

n) s'informer régulièrement sur l'activité des organismes rotariens œuvrant dans le district

o) transmettre à son successeur les archives du district

p) soutenir les adjoints de gouverneur, le cas échéant, afin qu'ils puissent contribuer au développement du district et à la cohésion des membres

q) et s'acquitter des autres tâches lui incombant en tant que dirigeant du R.I.

Pouvoir disciplinaire

Il appartient au board, ou au club

article 3.020 du manuel de procédures

Le Ri peut radier un club .

1 s'il ne paie pas ses cotisations au RI ou au District

2 en cas d'utilisation frauduleuse des fonds de la fondation ou de non-respect des règles de la fondation

3 s'il conserve un membre qui a engagé une action juridique à l'encontre du rotary ou ses représentants, RI, District, avant d'avoir épuisé tous les recours prévus par les règles du rotary et du district,

4 s'il ne prend pas les mesures nécessaires à l'encontre d'un membre contre lequel des allégations sont portées dans le cadre de la protection des jeunes,

Les clubs doivent radier un membre qui cesse de satisfaire à la qualité de membre du rotary selon l'article 4 §2a des statuts du RI, et sur les normes éthiques élevées requises d'un membre du Rotary :

Article 4 §2a Un club se compose d'adultes qui :

1) jouissent d'une honorabilité indiscutable et d'une excellente réputation, faisant preuve d'intégrité et de leadership

2) jouissent d'une bonne réputation au sein de leur entreprise, de leur profession ou de leur collectivité

3) souhaitent s'impliquer au sein de la collectivité et à l'étranger.

5 Après avis du gouverneur les clubs devenus sans activité

6 A la demande du gouverneur pour les clubs dont l'effectif devient inférieur à 6

Un club peut être suspendu pour non-déclaration des effectifs

Un club peut être suspendu pour faute, à l'issue du délai du délai d'instruction, le club peut être suspendu, ou radié par le RI

STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR

Article 4 \$4. *Ratification des statuts et du règlement intérieur.* Chaque club Rotary ou Rotaract s'engage à se conformer à ces statuts et au règlement intérieur du Rotary International, ainsi qu'aux amendements qui peuvent y être apportés, dans la limite de la législation en vigueur dans le pays où il se trouve.

Même si vos statuts ne sont pas à jour, au regard du rotary ce sont les règles du RI qui doivent s'appliquer.

Il est donc préférable de mettre à jour vos statuts et règlement intérieur pour ne pas avoir de conflits entre les règles que vous vous êtes données dans le cadre de vos statuts d'association loi 1901 et celles que vous devez appliquer en tant que membre du RI.

Exemple exclusion d'un membre, il sera mieux que les règles de majorité et de recours soient les mêmes sinon vous pourriez aboutir à une situation où la personnes est exclue de l'association , mais que vous ne pouvez pas l'exclure du rotary et donc continuer à payer etb essayer de recouvrer ses cotisations...

Les statuts types sont modifiés tous les 3 ans à la suite du collège de législation, la dernière version date de juillet 2025, la prochaine sera en juillet 2028, notre district porte au collège de législation les résolutions présentées par les clubs, Françoise Hulaud en 2025, et depuis juillet 2025 c'est Joelle Rouet qui participe chaque mois à ces travaux au sein d'une coordination des districts de la zone 14.

Le district conseille, incite, alerte ; il avait essayé il y a quelques années de recueillir les documents des clubs, sans succès, prenez l'habitude de les mettre à jour très régulièrement.

EFFECTIFS DU DISTRICT

Le rotary souhaite avoir des district avec 75 clubs et 2700 membres (moyenne 36/club), lors de regroupements de district, le nouveau District doit avoir au moins 2000 membres
Cependant actuellement la limite basse est de 1100 membres, ou 20 clubs.

L'an passé , s'étant rapproché des 1100, il nous a fallu fournir un plan de développement des effectifs au Rotary, et lors de l'assemblée internationale à Orlando j'ai dû passer un oral sur ce sujet. On nous a écouté, on nous laisse du temps ; du fait que nous avons bâtis en juin 2025 un plan essor à 3 ans. Ce plan avait un objectif de croissance des effectifs de 20% à 3 ans, croissance des clubs via linkedin, et docapost, et des projets de créations de clubs, (bilan 4 clubs en 15 mois, contre 3 fermés, et un solde négatif malgré tout en fin d'année) ; la création de club est stratégique pour compenser l'érosion des clubs traditionnels.

Quelle conséquence de cette baisse des effectifs du district, qui concerne aussi 5 autres districts français : il y aura dans quelques années une redéfinition des districts, nous pourrions alors être à, nouveau réunis avec la Bretagne, 53 clubs et 1100 membres, ou éclatés sur plusieurs districts, vers l'Aquitaine , Bretagne Normandie, la Sarthe avec la région centre

Cela se fera en écoutant les propositions faites par les districts. Le jour où cela sera opérationnel les réunions de districts seront plus souvent encore plus lointaines,

- **ESSOR CREATIONS DE CLUBS**

CODE OF POLICIES 18.010. Création de clubs

18.010.1. Gouverneur de district – Activités en vue de créer de nouveaux clubs

Le gouverneur est chargé d'organiser tous les efforts de création de nouveaux clubs dans le district et doit coordonner ces activités ou nommer un représentant.

La commission essor, animée par Eric Triogolet, est composée d'une responsable création de club, Christine Agnes, adg44E, club de Nantes, d'un responsable recrutement au sein des clubs Nathalie Poussier de Nantes Dobrée, d'un responsable implication et expérience de club Jean Villeneuve du club Fontenay le comte.

Les rôles de la commission sont de vous aider

1-à mieux impliquer vos membres, l'enquête de satisfaction réalisée cet été, est un outil pour cela, seulement 46 réponses, venant de 24 clubs, dont 1 de votre club. Mais des réponses qualitatives, votre président a reçu la synthèse, pour que vous puissiez échanger sur ces questions au sein du club.

Probablement cette enquête sera renouvelée, sous une forme ou une autre. Pour conserver et renforcer l'implication de vos membres, connaître leurs attentes, c'est la base, je vous suggère de vous livrer en interne à l'exercice, les documents d'enquêtes sont téléchargeables sur my rotary.

2-A recruter de nouveaux membres en diversifiant et élargissant l'éventail des générations, des professions.

Et à accompagner et susciter la création de nouveaux clubs,
en particulier dans les zones blanches :

COM- COM	ville	foyers fiscaux imposables
com com d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo	CLISSON	16528
com com d'Erdre et Gesvres	NORT SUR ERDRE	12732
com com Sèvre et Loire	VALLET	13277
com com Mauges com com	BEAUPREAU	39004
com com Anjou Loir et Sarthe	DAUMERAY	14953
com com Loire Layon Aubance	BRISSAC	14045
com com Terres de Montaigu	MONTAIGU	14723
com com Challans-Gois com com	CHALLANS	14777
com com de Vie et Boulogne	AIZENAY	19115
com com Saint-Fulgent - Les Essarts	ST FULGENT	10803
com com Vendée Grand Littoral	TALMOND ST HILAIRE	15276

Sur la base de la moyenne du taux de pénétration 1.5 rotarien pour 1000 foyers fiscaux imposables, (5 à Sablé, 2.6 AU Mans, 1.6 à Angers, 1 à Nantes), les communautés de communes sans club installé avec plus de 10000 foyers fiscaux imposés recèlent un potentiel de plus de 15 rotariens ; il y a 11 zones blanches dans le district.

Bien sûr certains clubs voisins ont déjà des membres qui en proviennent, et ils peuvent y renforcer leur présence ; il n'en reste pas moins, que sur un secteur réunissant Clisson+ Vallet, avec 1 membre à Nantes et 1 à Ancenis, et 29800 foyers fiscaux imposés, il y a matière à essayer ; et que l'on pourrait essayer de recréer un club à Challans.

Cela faisait partie autrefois de la fierté d'un club d'être à l'origine et parrain d'un nouveau club, pour ces projets l'appui des clubs voisins est souhaité.

Il y a aussi matière, sans créer de concurrence mais plutôt de l'émulation à créer des clubs aux formats nouveaux en termes de fonctionnement et de coût mais aussi à thème à cause, e-clubs, club corporate.

Mieux adaptés à la génération z ils deviennent indispensables dans les villes plus importantes, pour offrir aux quadras la possibilité de faire vivre le rotary, après le Mans, en particulier à Nantes ou Angers.

Après être passé à côté de la génération Y, ces nouveaux types de clubs pourraient éviter de passer à côté des Z qui arrivent aux responsabilités dans leurs milieux professionnels, souvent nouveaux, mais qui reculent devant les structures traditionnelles de nos clubs anciens.

Le district soutien les projets qui sont initiés localement et qui répondent au projet rotarien, il peut aussi initier la constitution de ces nouveaux clubs. Les clubs déjà présents sur la ville seront sollicités pour aider et seront informés quand le projet deviendra crédible, mais la seule question sur laquelle ils ont à se prononcer c'est « voulez-vous participer à la création et parrainer ce nouveau club oui ou non ?

En aucun cas un club ne peut interdire à des gens de créer un nouveau club, il n'y a pas de baronnie, ni de droit d'ainesse ni de contrat de licence exclusive.

Un budget est alloué au nouveau club 1ke pour se doter de sa signalétique, collier cloche, et financer des premiers frais

Rotary mag

Manuel de procédure : 21.020.1. *Abonnement obligatoire.*

Les membres des clubs doivent s'abonner, à leurs frais, à la revue officielle du R.I. ou à un magazine régional approuvé et prescrit par le conseil d'administration, et ce pour la durée de leur appartenance au Rotary.

Rotary Mag est édité par l'association « le rotarien », doté d'un composé d'un bureau élu par le CA, constitué de 26 administrateurs, dont 4 personnes par 3 promotions de gouverneurs, Après Joelle Rouet je suis l'un des nouveaux administrateurs de cette association. C'est une structure légère : 2 salariés, la comptable et le rédacteur en chef Christophe Courjon, les CA se font en visio.

2 activités l'édition de la revue, et la boutique sous licence du rotary.

Point réglementaire, les magazines sont tenus d'informer le RI chaque semestre des clubs non conformes, c'est-à-dire ceux dont au moins un membre n'est pas abonné au magazine, sanction au bout de 90 jours suspension du club, qui peut devenir radiation au bout de 180 jours, (pour les puristes article 51.020.8. Clubs non conformes du code of policies).

FINANCES DU DISTRICT

Deux moments sont réservés pour les voter

l'ago qui valide le budget prévisionnel, en mai ou juin

Et l'ago de novembre qui validera les comptes de l'exercice clos le 30 juin précédent

La gestion est transparente, contrôlée par une commission des finances dirigée par un auditeur professionnel, et 3 clubs tirés chaque année au sort, qui doivent proposer une personne qualifiée pour cette mission. Les grandes masses.

Le budget net après refacturations aux familles des students, aux présents lors des rencontres rotariennes, est de 120ke, sur un total brut d'environ le double.

